

« Enseignement supérieur : Pour répondre aux défis de l'enseignement supérieur et aux préoccupations socio-économiques des Français, la FESIC propose d'engager un choc de financement, de responsabilisation et d'efficience »

Dans la perspective de l'élection présidentielle, la préoccupation majeure des Français demeure la situation économique et sociale de notre pays. Quelles solutions proposées pour répondre aux inquiétudes des Français ? Si l'éducation est un thème abordé par les programmes des candidats à l'élection présidentielle, elle relève davantage d'un exercice obligé, que d'un véritable engagement envisagé comme une partie de la solution à ces préoccupations.

Un enseignement supérieur performant est pourtant fondamental pour l'avenir de notre pays.

Il contribuerait notamment à :

- réduire le chômage et à créer des emplois très qualifiés ;
- relancer un ascenseur social en panne ;
- créer des activités nouvelles, à haute valeur ajoutée, et une croissance future ;
- favoriser le rayonnement économique, culturel et politique de la France.

Les propositions actuelles sont loin d'être à la hauteur des enjeux. Il y a de quoi s'en désoler car l'enseignement supérieur français doit répondre à **un triple défi** :

- **Un défi quantitatif et financier** : accueillir à minima plus de 335.000 étudiants d'ici 2024, soit un coût d'environ 4 milliards d'euros.
- **Un défi qualitatif** : réduire le taux d'échec en licence (actuellement seuls 27,5% des étudiants obtiennent leur licence en 3 ans) et favoriser l'insertion professionnelle des étudiants
- **Un défi en matière d'ouverture sociale** : contrairement aux apparences l'enseignement supérieur français n'est pas accessible à tous, notamment aux jeunes aux ressources les plus modestes.

Si la France veut progresser et non régresser sur l'échiquier mondial, si elle veut améliorer la qualité de son enseignement supérieur et réussir à accueillir à minima plus de 335.000 étudiants¹ supplémentaires dans les meilleures conditions, elle doit **mettre en œuvre un plan ambitieux et cesser d'envisager des « mesurette » qui ne feront que garantir la poursuite de la spirale négative actuelle.**

Pour que l'enseignement supérieur français relève les défis auxquels il est confronté, la FESIC recommande :

- **Un choc de financement** pour avoir les moyens d'une politique ambitieuse ;
- **Un choc de responsabilisation** pour que l'ensemble des acteurs concernés, publics comme privés, déploient tous les efforts requis ;
- **Un choc d'efficience** pour que les missions de service public de l'enseignement supérieur soient assurées en visant le plus haut niveau qualitatif pour un coût modéré.

¹ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, *Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2015 à 2024, Note d'information n°1*, Février 2016.

1) UN CHOC DE FINANCEMENT

Pour répondre à ces défis, la FESIC recommande d'opérer un **« choc de financement » qui reposerait sur un effort de financement élevé de la part de l'Etat mais également sur une contribution partielle des bénéficiaires prenant appui sur un nouveau dispositif innovant.**

Cette contribution partielle des bénéficiaires de l'enseignement supérieur mérite d'être analysée pour a minima, deux motifs.

Premièrement, la faiblesse de la prise en charge du financement par les usagers est actuellement **une source d'iniquité** : l'enseignement supérieur est en effet financé par les impôts de tous tandis que **ce sont majoritairement les plus favorisés qui bénéficient des études supérieures.**

Deuxièmement, les dépenses réalisées pour l'enseignement supérieur ne sont pas des dépenses courantes, mais bien **des dépenses d'investissement qui bénéficient aux diplômés tout au long de leur vie active, et à la société dans son ensemble.**

- Investir dans l'enseignement supérieur contribue en effet à réduire le chômage, à créer des emplois hautement qualifiés, à relancer l'ascenseur social et l'inclusion, ... L'OCDE a montré que lorsque les pouvoirs publics dépensent 1 € de plus dans l'enseignement supérieur les recettes futures en matières d'impôts et de cotisations sociales qui en découlent **progressent de 3 à 4 €.**²
- A titre individuel, en France, **les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont un revenu moyen supérieur de 41% à ceux qui ont seulement le baccalauréat** (l'écart est de 24% pour les titulaires d'une licence et de 87% pour les titulaires d'un master ou doctorat)³.

Il apparaît clairement que **les études supérieures ont toutes les caractéristiques d'un investissement ; elles doivent donc être abordées comme tel dans leur financement.** Mais la question de la contribution des bénéficiaires au financement de leur formation supérieure ne peut être posée sans que le soit aussi celle de **l'accès à l'enseignement supérieur.**

Il existe **une solution à la fois équitable et efficace qui mériterait d'être transposée en France : le prêt à remboursement contingent au revenu (PARC).**

Un système accessible à tous qui s'appuierait sur **l'intervention des pouvoirs publics** jouant le rôle indispensable de **caution**, et permettrait au bénéficiaire de la formation de **contribuer de façon partielle et différée au financement de sa formation, uniquement lorsqu'il a trouvé un emploi et seulement si ses revenus annuels sont réguliers et suffisamment significatifs.**

Un système qui a fait ses preuves à l'étranger, notamment en Australie, et qui pourrait être adapté au contexte français.

La contribution financière des étudiants, reportée au moment où ils ont un revenu suffisant pourrait être égale à **un quart du coût de la formation**, ce qui suppose un financement toujours majoritairement assuré par l'État, caractérisant ainsi les PARC « à la française ».

² étude réalisé pour 28 pays de l'OCDE, Regards sur l'éducation, 2012

³ « Regards sur l'éducation 2016 : Les indicateurs de l'OCDE »

2) UN CHOC DE RESPONSABILISATION

La mise en place des PARC permettrait un « **choc de responsabilisation** » de l'ensemble des parties prenantes par la juste contribution de chacune de ces parties au financement de l'enseignement supérieur.

Tous les acteurs de l'enseignement supérieur ont en effet un rôle à jouer.

- **L'Etat**, qui doit a minima **maintenir le niveau de dépense publique** alloué à l'enseignement supérieur, mais qui devra également **assurer le rôle indispensable de caution** de ces PARC ;
- **Les étudiants**, qui **conscients du coût des formations, feront des choix plus clairs et engageants, se montreront probablement plus exigeants** vis-à-vis de leurs programmes de formations et de leurs professeurs, et **pourront favoriser la solidarité et le « retour d'ascenseur »** en participant au financement de la formation des étudiants suivants ;
- **Les établissements**, qui auront **l'obligation induite de délivrer des formations donnant accès à des emplois qualitatifs et suffisamment rémunérateurs** pour permettre aux étudiants d'être en mesure de rembourser le quart du coût de leur formation.
Pour favoriser l'employabilité des étudiants, la FESIC recommande de **mettre en œuvre des facteurs objectifs d'évaluation et de régulation, comme le taux d'insertion professionnelle** des établissements d'enseignement supérieur.
A l'instar de ce qui est mis en place au Royaume-Uni, le financement public des établissements pourrait être fonction de la performance en matière de recherche (Research Excellence Framework), mais aussi de façon explicite **en fonction de la performance pédagogique et de l'insertion professionnelle (Teaching Excellence Framework)**.

3) UN CHOC D'EFFICIENCE

S'il nous semble important de bénéficier de ressources financières additionnelles pour renforcer la qualité de l'enseignement supérieur tout en accueillant davantage d'étudiants et en responsabilisant chaque acteur, il semble également **important d'opérer un « choc d'efficacité » au sein de notre système d'enseignement supérieur**. La mesure de l'efficacité peut s'appuyer sur les évaluations des formations et de la recherche, évoquées précédemment.

C'est un domaine où les établissements de la FESIC, qui sont tous reconnus EESPIG, enregistrent des résultats remarquables notamment parce qu'ils doivent répondre aux meilleurs standards nationaux, voire internationaux (accréditations mondiales et classements internationaux) **avec des ressources très limitées**.

En permettant aux établissements EESPIG, plus efficaces et faibles consommateurs de ressources financières publiques de se développer, on réussirait à challenger les établissements publics comme les établissements privés lucratifs, qui seraient obligés de progresser, d'améliorer leur qualité, pour attirer ou garder leurs étudiants.

Comme dans la plupart des domaines, cette **saine émulation** serait bénéfique pour la qualité de notre enseignement supérieur, qui est et sera de plus en plus soumis à la concurrence internationale par les institutions étrangères.